Questions orales

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, l'industrie canadienne du bois d'oeuvre est détenue en otage par les tenants du protectionnisme aux États—Unis. Des milliers d'emplois ont été perdus et d'autres le seront.

Étant donné qu'il faudra plus d'un an pour régler la question, le ministre a-t-il un programme financier, puisqu'il n'y a rien dans le nouveau budget pour venir en aide aux propriétaires et aux travailleurs qui ont perdu leur emploi?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je crois que le député et moi sommes sur la même longueur d'ondes. Nous désapprouvons tous deux les mesures que les États-Unis ont prises et nous allons défendre les intérêts du Canada dans toute la mesure du possible, ce qui permettra d'aider les travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre.

Nous soulignons également aux États-Unis qu'ils se font du tort. D'une part, ils tentent de relancer leur secteur de l'habitation en prenant des mesures pour encourager les gens à acheter des maisons; d'autre part, ils favorisent, par cette surtaxe sur le bois d'oeuvre, la hausse du prix du bois de construction, ce qui va faire monter le coût des maisons. Nous transmettons ce message aux États-Unis, tout en continuant de nous élever contre les droits compensateurs. Nous allons gagner la bataille. C'est la meilleure chose que nous puissions faire pour les travailleurs de l'industrie canadienne du bois d'oeuvre.

[Français]

L'ÉCONOMIE MONTRÉALAISE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, ma question s'adresse au ministre des Transports, responsable pour la région de Montréal.

Selon un document du ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu au Québec, la région de Montréal est en décadence à un point tel qu'un adulte sur deux ne travaille pas, et le nombre de prestataires d'aide sociale a presque doublé ces derniers temps.

Est-ce que le ministre est prêt à demander l'aide du premier ministre afin que ce dernier s'implique personnellement dans le dossier de Montréal avant que cette ville ne devienne un autre Schefferville?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, il y a une chose que les Montréalais savent, c'est que ce gouvernement-ci ne fera jamais

comme le gouvernement libéral de l'époque, soit d'intervenir au milieu de la nuit, à travers le Sénat, pour imposer des lois qui vont empêcher les industries montréalaises de progresser.

Ce gouvernement, depuis qu'il est au pouvoir, a pris les intérêts des Montréalais d'une façon beaucoup plus attentive que le gouvernement libéral qui l'a précédé. Il a investi dans les industries de l'avenir: les industries pharmaceutiques, l'aérospatiale, l'aéronautique, des industries qui produisent des emplois de l'avenir, alors que pendant tout le temps que le Parti libéral a été là, c'était le chômage, encore plus accentué qu'il ne l'est actuellement, qui prévalait à Montréal.

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, la région métropolitaine constitue près de la moitié du marché de l'emploi au Québec. Quand le ministre prendra-t-il au sérieux ses responsabilités, pour vraiment donner de l'espoir à Montréal et créer du travail à Montréal avant que cette ville ne devienne une ville fantôme?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, toutes les études qui ont été faites sur Montréal ont démontré qu'il y a une chose absolument importante à faire à Montréal, soit de fournir plus de formation et de réadaptation aux travailleurs et aux travailleuses. Or, les Montréalais se rappelent très bien que c'est le gouvernement d'en face qui a empêché les sommes importantes d'être disponibles pour ces fins-là, en combattant non seulement à la Chambre des communes, mais aussi au Sénat, la Loi C-21 qui permet maintenant de donner l'argent nécessaire pour s'occuper de ce problème fondamental qu'est la formation et la réadaptation des travailleurs et des travailleuses.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement.

Comme le ministre le sait, l'amincissement de la couche d'ozone entraîne une augmentation des cas de cancer de la peau, de troubles immunitaires et de cataractes, et produit des effets catastrophiques sur la chaîne alimentaire des êtres marins.

À la lumière des mesures prises en Europe à ce sujet et de l'engagement du président Bush d'interdire la production de CFC d'ici 1995, le ministre compte-t-il annoncer aujourd'hui que le Canada imposera lui aussi une interdiction d'ici 1995?